

Questions d'application : nouveaux programmes cycle II.

Ressources Eduscol : <http://eduscol.education.fr/pid23199/ecole-elementaire-et-college.html>

Domaine 1 : les langages pour penser et communiquer

LANGUE FRANCAISE

- 1) Quels sont les 4 rubriques de ce domaine de compétences ?

Comprendre et s'exprimer à l'oral - Lire et Comprendre l'écrit – Ecrire – Utiliser à bon escient les régularités de la langue française.

- Quel en est le volume horaire ?

10 heures sont consacrées à des activités quotidiennes d'oral, de lecture et d'écriture qui prennent appui sur l'ensemble des champs disciplinaires.

- 2) Rubrique « Comprendre et s'exprimer à l'oral » :

- Quelles en sont les 3 formes de discours attendues ?

Raconter, décrire, expliquer

- Qu'est-ce qui vous semble intéressant et/ou difficile dans sa mise en œuvre ?

L'évaluation doit s'appuyer sur des référentiels formalisés, pour tous les élèves, à tour de rôle, de façon formelle ou informelle. Des séances structurées de langage oral doivent être proposées tous les jours, en plus de l'utilisation de l'oral dans les séances régulières.

- Quelles ouvertures interdisciplinaires peuvent-être proposées ?

Tout est possible (en référence au domaine 1 du socle)

- 3) Quelle modalité de travail est renforcée pour accéder à la maîtrise orthographique de la langue ?

L'apprentissage des règles se fait sur les régularités de notre langue. L'apprentissage des exceptions peut être différé sous forme de différenciation pédagogique pour les élèves qui ont la maîtrise des notions de base.

- 4) Quelles remarques faites-vous pour la progressivité et l'évaluation de cet apprentissage ?

Il repose essentiellement sur des séances quotidiennes de production écrite (du mot simple au micro récit, par exemple).

LANGUE VIVANTE ETRANGERE

- 1) Quel en est le volume horaire ? Comment l'organiser ?

1h30 par semaine. Une organisation quotidienne (20 minutes) en début de cycle 2 est à privilégier, puis introduire des séances longues de structuration, en deuxième partie du cycle.

- 2) Le document d'accompagnement propose 2 « éléments signifiants » alors que les programmes, s'appuyant sur le cadre européen des langues, propose 3 activités langagières. Lesquelles ? Comment en voyez-vous l'articulation et la mise en œuvre ?

Dans tous les cas, c'est l'oral qui est prioritaire (l'écrit n'est pas exclu, il accompagne l'apprentissage mais n'est pas sujet d'évaluation).

Programmes 2015 : Comprendre à l'oral – S'exprimer à l'oral

Cadre européen des langues (A1) partie orale : Comprendre l'oral – S'exprimer oralement en continu- Interagir à l'oral

- 3) Quels « croisements entre les disciplines » peuvent être proposés ?

Exemples : EPS (consignes de jeux traditionnels), arts (chants, poèmes, etc.), albums patrimoniaux

Domaine 2 : les méthodes et outils pour apprendre

- 1) Comment mettre en œuvre ce domaine de compétences ? Quels en sont les 3 points forts ?

C'est un domaine interdisciplinaire quotidien qui repose sur les différents langages (à l'écrit et à l'oral), la culture et les outils numériques.